

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS

Est par le présent donné, qu'il y aura une assemblée des examinateurs nommés par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, pour l'examen des candidats à la charge d'Inspecteur d'écoles, dans une des salles du Département de l'Instruction Publique, à Québec, (nouvelle bâtisse du Gouvernement), MARDI, le DIX-NEUF de DECEMBRE prochain, à NEUF heures du matin.

Toute personne qui désire se présenter doit envoyer d'ici au onze décembre prochain, sa requête et la somme de six piastres, ainsi que tous les documents exigés par le règlement adopté par le dit comité, à sa séance du 25 mai 1877.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

Québec, 7 novembre 1882.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en Conseil, en date du 16 novembre dernier, de nommer M. Bernard Lippens, inspecteur d'écoles pour les comtés de Chambly, Verchères et Richelieu, en remplacement de M. J. N. A. Archambault qui a donné sa démission.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en Conseil de nommer Célestin Bouchard, écuyer, instituteur, à la charge d'inspecteur d'écoles dans les comtés de Kamouraska et Témiscouata, en remplacement de George Tanguay, écrivain, mis à la retraite.

Bureau des Examineurs Catholiques de Montréal.

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1882.

CANDIDATS BRÉVETÉS.

ÉCOLE MODÈLE.

1^{re} Classe.

Mlle Mary Ann Dalton anglais

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

1^{re} Classe.

Mlles Marie A. Côté français
Annie Dooley anglais
Margaret Bowe "
Emma Desroches français
Elizabeth Martin "

Philomène Ogleman "
Marie Olympe Philippine Gagnon "

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

2^{de} Classe.

MM. Maurice Adhémar français
Pacifique Contré "
Jos. Casimir Michaud anglais
Mlles Annie Bowe "
Eliza Robert français
Marie Eugénie Normandeau "
Edwidge Legault "
Adélaïde Lallier "

| | Nombre de candidats qui ont réussi. | Nombre de candidats qui ont failli. | Total. |
|------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------|
| Ecole Académique | 0 | 0 | 0 |
| Ecole Modèle..... | 1 | 0 | 1 |
| Ecole Élémentaire..... | 15 | 18 | 33 |
| Totaux | 16 | 18 | 34 |

ÉPREUVES ÉCRITES.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

DICTÉE FRANÇAISE.

Essayez d'allumer une pelletée de charbon dans un fourneau, et voyez ce que révèle cette expérience : le charbon prend feu, devient rouge et se consume en donnant de la chaleur. Bientôt il ne reste qu'une pincée de cendres d'un poids insignifiant, par rapport au poids primitif. Qu'est devenu le charbon ? Il s'est consumé, il ne s'est pas annihilé, car en ce monde rien ne s'anéantit. Essayez d'anéantir un grain de sable. Cet essai révélera votre impuissance : le mettre en poudre, oui ; mais le réduire à rien, jamais. Néant et hasard, ces deux grands mots qu'on emploie et répète à tout propos, en réalité ne rappellent rien et ne signifient rien. Tout obéit à des lois que nous essayons en vain d'enfreindre, tout persiste indestructible. Si vous désirez que j'appuie d'un exemple cette simple démonstration, je vous rappellerai le sucre. Jetez-en un morceau dans l'eau. Il se délaye, se fond et cesse même d'être visible aux regards les plus perçants, mais il n'en existe pas moins. La preuve, c'est qu'il communique à l'eau une pro-